



JOURNEE DE L'ELEVAGE

INFORMATION

Madame, Monsieur,

La Société d'agriculture et d'Élevage du Charolais et l'association des éleveurs charolais d'entre Saône et Loire, organisent depuis 2017 la « **journée de l'élevage charolais, primée** ».

Chaque année, le grand nombre d'animaux de qualité et les nombreux contacts établis, font de cette manifestation, un moment incontournable.

Nos 2 associations ont décidé de renouveler cette opération :

jeudi 12 mars 2020

- ✓ Entrée et mise en place des animaux de 6h à 8h par catégorie
- ✓ Opérations du jury de 8h à 10h
- ✓ Vente amiable de 10h à 16h
- ✓ Ouverture du marché pour les acheteurs à 10 h.
- ✓ Attribution de plaques (1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème} prix et Prix d'Honneur)

Notre charolais a le potentiel pour faire une belle présentation d'animaux de qualité. Il existe une demande de la part d'acheteurs locaux mais aussi de diverses régions.

Un tel rassemblement peut créer, avant et après, une dynamique commerciale, au-delà de la vente qui peut se faire sur le site de Charolles.

La réussite de cette journée commerciale sera définie par la participation de chacun car la condition principale est que nous ayons suffisamment d'apports.

Toutes les catégories de bovins de race **charolaise** seront exposées. Nous aurons également la présence des ovins et différents stands.



Une restauration est prévue sur le site pour le repas de midi.

Quelles catégories d'animaux en concours ?

Les bovins maigres et de boucherie devront être de qualité supérieure.

- 1) Bovins maigres
- 2) veaux inscrits au HBC et non inscrits
- 3) taureaux inscrits au HBC et non inscrits
- 4) bovins de boucherie

Quelles conditions de présentation pour ces bovins ?

- ✓ Respect de la réglementation sanitaire en cours.
- ✓ IBR :
 - Le cheptel dispose d'un statut « troupeau indemne d'IBR » ou « En Cours de Qualification » attribué par le GDS du département d'origine,
 - les animaux provenant de cheptels « en cours de qualification IBR » présentent une sérologie individuelle négative à une épreuve ELISA anticorps totaux effectuée sur un prélèvement de sang réalisé dans les 21 jours avant l'entrée sur le concours soit à partir du 20 février 2020.
- ✓ Animaux tondus et propres
- ✓ Paille sera fournie par les éleveurs

Engagement des bovins

- **Date limite des engagements : du 15 au 28 février 2020 en ligne sur le site www.charolais71.fr**
- **Montant : 12 € TTC / bovin** (la facture justificative vous sera délivrée par mail)
- **Règlement :**
 - **par carte bancaire via le site lors des engagements**
 - **par virement (mentionner votre raison sociale + journée de l'élevage) AVANT LE 1^{ER} MARS 2020**

IBAN (International Bank Account Number)						
FR76	1780	6009	9335	0730	0600	063
Code BIC (Bank Identification Code) - Code swift:						
AGRIFRPP878						

- **par chèque à l'ordre de la Société d'Agriculture de Charolles 43 route de Mâcon 71120 CHAROLLES AVANT LE 1^{ER} MARS 2020**

Nous devons tous nous sentir concernés et faire en sorte que ces présentations soit suffisamment importantes. Pour ce faire, nous comptons sur la participation d'un grand nombre d'éleveurs et ainsi, soyez certains que vous œuvrez pour l'ensemble de la profession.

Nos 2 associations comptent aussi s'y investir au mieux en contactant largement les éleveurs de notre département, les acheteurs de diverses régions et également par la publicité (presse locale, professionnelle, sites internet, ...).

Si vous pensez comme nous, que cette journée peut être un maillon pour dynamiser l'activité commerciale, nous devons tous ensemble faire un effort pour une belle présentation d'animaux à cette manifestation qui, nous sommes persuadés, attirera un plus grand nombre encore de visiteurs, exposants et acheteurs les années suivantes.

On compte sur vous et sur votre engagement pour que cette journée de l'élevage soit une réussite.

BULLETIN D'INSCRIPTION A NOUS RETOURNER, à

SOCIETE D'AGRICULTURE DE CHAROLLES - 43, route de Mâcon – 71120 CHAROLLES

OU ENGAGEMENT EN LIGNE SUR LE SITE INTERNET « www.charolais71.fr »

Au plus tard le 28 février 2020

N° de Cheptel :

ELEVAGE.....

Adresse précise.....

Code Postal..... Commune :.....

TélTél Portable

e-mail (obligatoire):

Engage pour la journée de l'élevage du jeudi 12 mars

Préciser la catégorie

- 1) Bovins maigres (**génisse**)
- 2) Bovins maigres (**vache**)
- 3) Bovins maigres (**vache suitée**)
- 4) Bovins maigres (**boeuf**)
- 5) veaux inscrits au HBC et non inscrits
- 6) taureaux inscrits au HBC et non inscrits
- 7) bovins de boucherie (**vache**)
- 8) bovins de boucherie (**génisse ou cularde**)
- 9) bovins de boucherie (**boeuf**)

Catégorie (voir ci-dessus)	N°IPG (10 chiffres)	Date de Naissance (jour/mois/année)
	/...../.....
	/...../.....
	/...../.....
	/...../.....
	/...../.....
	/...../.....
	/...../.....
	/...../.....
	/...../.....

Soit bovins à 12 € TTC =€